

Publié le 2 Juin 2015

La hausse du chômage, c'est aussi ça

Emplois factices et faux employeurs : ces entreprises Potemkine où des chômeurs s'entraînent à travailler pour ne pas perdre pied

Pour faire face aux effets du chômage de longue durée, des entreprises virtuelles ont vu le jour. Les chômeurs y travaillent comme dans n'importe quelle structure, sauf que tout est faux. Des commandes aux clients en passant par les prêts bancaires. Si elle peut ressembler à un passe-temps payé par la collectivité, cette initiative a fait ses preuves.



Avec [Jean-Yves Archer](#)
[Voir la bio en entier](#)

Avec [Vincent de Gaulejac](#)
[Voir la bio en entier](#)

Avec [Pierre Troton](#)
Pierre TROTON dirige le Réseau national français des Entreprises d'Entraînement ou Pédagogiques.
[Voir la bio en entier](#)

Atlantico : Il existerait une centaine d'entreprises virtuelles en France, et plusieurs milliers dans le monde. Pouvez-vous nous expliquer ce concept ?

Pierre Troton : Le concept est né il y a environ 25 ans en France, à l'initiative de centres de formation et d'élus de province qui étaient confrontés à des délocalisations. Le secteur du textile dans les environs de Roanne, où dans des villes du Nord-Pas-de-Calais en sont des exemples. Toute une population ouvrière, notamment féminine, essayait de se reconvertir et sollicitait les élus locaux pour des emplois administratifs. Les élus étaient quant à eux contraints d'observer une montée en puissance d'emplois de bureaux dans leur collectivité, sans réponse. Le secteur du textile ne créait plus d'emploi alors que ces femmes avaient des compétences manuelles et une dextérité inédite. **A la même époque, dans les bureaux, on passe de la machine à écrire à l'informatique.** Parallèlement, dans les années 1980, le chômage est important. **Les services de l'Etat, notamment la Direction Générale du Travail (qui avait la responsabilité de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi), s'interrogent sur l'organisation de formations innovantes et permanentes.** La réunion de tous ces facteurs a amené la Direction Générale du Travail et les élus d'un certain nombre de bassins d'emplois à imaginer nouvelles solutions. Parmi ces élus, le maire de Roanne et enseignant de métier, Jean Auroux, observe de nouvelles pratiques pédagogiques.

La pratique pédagogique de l'entreprise virtuelle a été initialement observée en Allemagne pour des lycéens. En France, on s'est inspiré de cet outils pour les adultes : **créer des espaces de formation, qui se définissent comme des lieux de travail, à travers une pédagogie pratique qui rappelle celle de l'apprentissage, avec un décor de travail et un enseignant qui est un praticien formant collectivement un ensemble de personnes (15 à 20 personnes).** C'est comme ça que sont nés les premiers essais, à une époque où les emplois de bureaux sont porteurs et où les salariés ont besoin d'être formés aux outils techniques et pratiques dans un décor qui anticipe la future architecture de la vie du salarié dans un contexte professionnel.

Jean-Yves Archer : Les chiffres du chômage du mois d'Avril sont à nouveau la confluence d'épreuves individuelles et d'un défi national. Avec plus de 3,54 millions de chômeurs, il y a de quoi se désespérer d'autant que l'on commet souvent une erreur d'appréciation : **le chômage n'est pas un stock mais un flux**. Ainsi, en arrondi, près de 11000 personnes perdent leur emploi chaque jour ouvrable et près de 10000 font l'objet d'une embauche chaque jour. Mais si l'économiste doit insister sur cette notion de flux, l'observateur de la société doit regarder plus finement certains chiffres fort préoccupants. **Selon les dernières données de Pôle emploi, la durée moyenne de présence au chômage a dépassé 500 jours.**

Cela signifie que des dizaines de milliers de travailleurs sont privés d'emploi depuis plus de 2 ans et qu'ils sont corrodés à force de voir les portes du monde du travail se refermer. On doute d'eux. Ils doutent d'eux. On ne leur tend pas la main. Ils ont la tête prise entre leurs mains et épèlent le mot calamité ou loyer impayé. Face à cette situation, différents groupes de personnes ont décidé de réagir et de créer des "practice entreprises" (110 en France) c'est-à-dire des entreprises virtuelles dont la plupart sont regroupées dans le REEP : [**Réseau Entreprises d'Entraînement ou Pédagogiques**](#).

Concrètement, quels sont les objectifs et quels sont les effets concrets de cette méthode ? Les chômeurs de longue durée s'impliquent-ils vraiment ?

Pierre Troton : L'objectif aujourd'hui est de former les chômeurs de manière très pratique. **Prenons une métaphore simple. Quand vous apprenez à conduire, vous êtes face à un volant, accompagné, dans des conditions réelles.** L'idée est de placer la personne dans des conditions de travail réelles, dans des entreprises d'entraînements. Les gens s'entraînent comme d'autres s'entraînent à la conduite, pour devenir autonome.

Le profil type de ces apprenants est une personne de 45 à 50 ans qui vient de connaître une période de chômage d'au moins deux ans. Il y a également des femmes qui souhaitent retrouver une activité professionnelle après avoir élevé des enfants. **Cette méthode pédagogique permet de redonner un rythme de travail, de gagner en polyvalence, de réactualiser ses connaissances et d'en apprendre de nouvelles. Elle permet parfois de ré-apprendre la ponctualité, d'accepter le travail de groupe et de maîtriser toutes sortes de compétences pour ensuite proposer à tout un ensemble de PME et de PMI cet employabilité.**

Comme la conduite, les processus d'apprentissage varient. Après une quinzaine de jours d'intégration, on observe des différences dans la réception des méthodes et la progression de la personne dans la pédagogie. Dans la formation, on retrouve une forme de hiérarchie sociale, comme dans l'entreprise, sur des niveaux de la simple exécution jusqu'à des niveaux très techniques.

Jean-Yves Archer : L'objectif est de fournir, à partir de situations réelles reconstituées, une formation pratique qui cherche à recueillir la satisfaction du chômeur apprenant, de l'employeur et du prescripteur public. **La particularité de cette formation soutenue activement par les pouvoirs publics est que les demandeurs d'emploi accomplissent des tâches virtuelles. Passation de commandes, émission de factures, suivi d'en-cours de production sont autant de tâches qui pourraient être grossièrement qualifiées de factices si elles n'apportaient pas un savoir-faire et parfois un savoir-être aux stagiaires.**

Alors que les formations académiques dispensées aux chômeurs sont parfois éloignées de leurs futures compétences, qu'elles sont souvent coûteuses, **on se retrouve avec les entreprises virtuelles avec des TPE ou PME qui permettent de redonner confiance aux participants et de faire ressortir de cette immersion un bouquet naissant et plurifactoriel de valorisations professionnelles concrètes.**

Quelles sont les limites de cette méthode ? Combien de chômeurs bénéficient de ces dispositifs et quel est l'effet sur le retour à l'emploi ?

Jean-Yves Archer : Il y a quelque chose de dérangentant dans cette pratique des entreprises d'entraînement : **c'est tout simplement que l'on ait attendu tant d'années pour lancer une expérience qui, pour l'instant, donne des résultats.** Quand on songe que 7% des 32 milliards des crédits de la formation professionnelle sont alloués aux chômeurs, malgré la réforme de la loi de mars 2014, **on se dit que les REEP sont un maillon constructif de la lutte pour l'employabilité : la seule qui vaille face au chômage de longue durée.**

Il y a 30 ans que le chômage de masse s'empile en France (métropole et Outre-Mer) dans les vies des gens, comme des feuilles d'orties urticantes et comme un supplice permanent. De ce que j'ai retenu des REEP, **ce n'est pas un passe-temps plus ou moins payé par la collectivité. Ce n'est pas qu'un pansement pour aider à cicatriser les plaies du monde de l'exclusion sociale. C'est un baume de pionniers** qui redonne l'envie d'avancer et de faire sienne la si jolie apostrophe d'Eugène Ionesco (in Notes et Contre-notes) : "Si une forêt surgit pour vous empêcher d'avancer, écartez les arbres. Les ronces vous suivront. "

Pierre Troton : Nous sommes aujourd'hui subventionnés par les régions (depuis qu'elles maîtrisent la formation professionnelle). **Une première limite est d'être reconnu comme méthode pédagogique par les conseils régionaux. Une deuxième limite est l'obtention de financement et la pérennité de ces financements. Une troisième limite est notre nombre réduit, ce qui induit une faible notoriété et peu de communication sur nos activités. Une dernière limite est la petitesse de nos établissements** : chaque établissement pouvant accueillir 17 à 18 stagiaires. Avec 110 centres, 1700 à 2000 personnes sont formés au quotidien. Les subventions sont une des clés, car nous travaillons avec un public fragile et nous accordons beaucoup d'importance à l'individu. **Nous accueillons également des cadres, des détenus, des jeunes de 15-17ans.** Ces jeunes, par exemple, occupent un poste en comptabilité, en administration, pendant quelques semaines, et sont très rapidement à même de définir leur orientation professionnelle.

Nos financeurs nous demandent de travailler principalement avec des chômeurs de longue durée. Ces hommes et ces femmes ont le droit à l'erreur, le droit à l'entraînement mais cela engendre un certain coût.

Tous les parcours étant individualisés, certains stagiaires retrouvent un travail après une dizaine de semaines. D'autres resteront beaucoup plus longtemps, pouvant aller jusqu'à une vingtaine de semaines.